



Charte du Club d'Orientation Lorientais

Cette charte adoptée lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2025 a pour but de faire connaître les droits des licenciés du Club d'Orientation Lorientais.

Elle a valeur de règlement intérieur tel que défini par les statuts de l'association.

Écoles CO et entraînements

Les écoles de CO et entraînements sont gratuits et ouverts à tous les licenciés. Trois séances sont offertes à toute personne qui souhaite découvrir la course d'orientation et les activités proposées par le club. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Le Club fournit les doigts électroniques ainsi que les boussoles pendant les séances.

Matériel

Possibilité de prêt d'une puce pour les compétiteurs, pendant un an, contre un chèque de caution de 50 €.

Une indemnisation des frais d'impression pour les entraînements et école de CO est possible à raison de 0,10 € par copie. L'impression sur une imprimante du club ou à Bureau Vallée à Lanester doit être privilégiée.

Les cartes propriétés du club sont accessibles aux adhérents diplômés (animateurs, traceurs, contrôleurs, arbitres) aux fins exclusives des activités du club.

Les droits d'utilisation d'une carte propriété du club par une personne physique ou morale tierce sont déterminés par les membres du Comité Directeur.

Compétitions

Le Club d'Orientation Lorientais incite chacun, y compris les débutants, à participer aux compétitions en prenant en charge :

- Toutes les inscriptions aux courses figurant au calendrier de la Ligue de Bretagne (LBRCO) : Régionales, Nationales, Championnats de France, O'France, O'Ocup (en France), ainsi que les compétitions annexes de ces grands événements sportifs, et autres courses inscrites au calendrier régional. Les courses non payées directement par le club doivent faire l'objet d'une demande de remboursement accompagnée du justificatif d'inscription auprès du trésorier.

- L'inscription à 10 courses hors calendrier de la Ligue de Bretagne à hauteur du plafond de 7 €/course inscrites au calendrier FFCO, sur présentation de justificatifs d'inscription et de résultats à fournir au trésorier.
- 50 % de l'inscription à 5 raids multisports/an, dans la limite de 150 € sous condition de courir sous le nom de « Club d'orientation Lorientais » ou « L'Orient Raid », sur présentation de justificatifs d'inscription et de résultats à fournir au trésorier.

Aides aux déplacements

Le Club d'Orientation Lorientais prend en charge :

- Une aide forfaitaire de 10 € pour le déplacement pour un championnat de Bretagne à condition d'effectuer du covoiturage (le véhicule doit transporter au moins trois personnes) peut être attribuée au conducteur.
- Les déplacements sur les courses, hors région Bretagne, des Nationales nord/ouest, sud/ouest, et Championnats de France, à hauteur de 0,040 €/km/licencié. Aide calculée au départ de Lorient et jusqu'au centre de course, à ajuster lorsque le licencié est domicilié en dehors du pays de Lorient.
- Le logement pour 2 nuits maximum pour le Championnat de France des Clubs (CFC) et le Critérium National par Équipes (CNE) à hauteur de 20 € maximum par nuit et par licencié (sur présentation d'une facture si le logement n'est pas proposé par le club et dans la limite des frais).

Stages et compétitions

Le Club d'Orientation Lorientais prend en charge :

- Les formations : animateurs, traceurs, arbitres, contrôleurs, logiciel de cartographie OCAD et gestion électronique de course (GEC). Le club encourage les formations des bénévoles sous réserve de mettre les acquis au bénéfice de la vie du club. Une aide forfaitaire de 50 € par session peut être accordée pour le déplacement et l'hébergement d'une formation en Bretagne et hors Morbihan après validation par le Comité Directeur.
- Le déplacement en Bretagne et hors Morbihan pour le passage des balises qui permet de valider la progression du coureur, avec aide au déplacement (0,040 €/km/licencié).
- Les journées formation coureurs à hauteur de 20€ /licencié/jour. Cela concerne les Réseaux de Développement des Espoirs (RDE) et les stages déterminés par la ligue de Bretagne et par le Comité Directeur
- Les weekends clubs ou cohésion déterminés par le Comité Directeur annoncés sur le site internet.

Organisation de nos compétitions et animations

Une aide bénévole est demandée à chaque adhérent afin d'organiser au mieux les compétitions et manifestations de notre club.

Les bénévoles pourront participer si possible à ces compétitions, sous réserve de l'organisation déterminée par le directeur de course qui établit les missions dévolues à chaque bénévole.

Vie du club

Le club fonctionne grâce à l'implication de bénévoles, les recettes provenant notamment des courses organisées. Chacun peut proposer son aide, même ponctuelle (entraînements, projets, comité directeur, etc.).

Des moments festifs et conviviaux sont prévus en cours d'année (weekend club, partage de la galette des rois, repas lors de l'assemblée générale, etc.). Il s'agit d'une façon de remercier l'engagement bénévole des adhérents.

Lorient, le 10 janvier 2025, le Président,

Élie Pradeilles-Rivoal

